

# Réglementation liée aux Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

## ENV02 - Environnement

07/2021



Formation sur mesure

### DURÉE

2 jours (14h)

### PUBLIC

Responsables de l'environnement,  
Chefs d'entreprise

### PRÉREQUIS

Néant

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport est avant tout méthodologique et prend appui sur des exemples et des travaux de groupe.

### EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Les exercices et études de cas permettent d'évaluer les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée.

### COÛT

Nous consulter pour devis

### REFERENCEMENT

Formacode :

### LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir les installations classées
- Assimiler les enjeux et les exigences de la réglementation
- Connaître la structure et les différentes phases de l'élaboration des dossiers administratifs des ICPE

## CONTENU

- **Notion d'installation classée**
  - Nomenclature
  - Régimes : déclaration, enregistrement, autorisation, Seveso seuils bas et hauts
- **Description des dossiers de déclaration, d'enregistrement et de demande d'autorisation**
  - Contenu des dossiers
  - Méthodologies des études d'impact et de dangers
  - Procédures associées
- **Fonctionnement des ICPE**
  - Arrêté d'autorisation d'exploiter : les prescriptions de fonctionnement, leurs bases réglementaires
  - Arrêté d'enregistrement
  - Arrêté de prescriptions générales des activités déclarées
  - Le suivi des activités de contrôle, autosurveillance, déclaration annuelle, inspections
  - Évolution des activités : modification, cessation d'activité, changement d'exploitant
  - Taxes, plaintes, sanctions....
- **Aspects spécifiques**
  - Bilan de fonctionnement
  - Etude d'impact sanitaire
  - Tierce-expertise
  - Notion de MTD
- **Les intervenants**
  - L'inspection des ICPE : DREAL (ou autres)
  - Les services de l'Etat : SDIS, ARS, DDT, DDPP...
  - Autres interlocuteurs et instances : commissaire-enquêteur, le public, CODERST, CHSC

Contact : Joëlle BERTRAND 04 72 89 06 14

Mail : joelle.bertrand@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)